

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
30 JUIN 2016

Table des matières	1
États résumés de la situation financière	2
États résumés des variations des capitaux propres	3
États résumés des résultats nets et du résultat global	4
Tableaux résumés des flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6-21

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

États intermédiaires résumés de la situation financière (non audités)
 Aux 30 juin 2016 et 31 décembre 2015
 (en dollars canadiens)

	Au 30 juin 2016	Au 31 décembre 2015
	\$	\$
ACTIFS		
Courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	37 585	171 874
Trésorerie affectée à l'exploration	43 883	130 000
Taxes à recevoir	43 038	38 298
Crédit d'impôt à recevoir	4 739	-
Autres débiteurs	34 575	-
Frais payés d'avance	7 929	2 370
Placements (note 8)	30 000	9 000
Actifs courants	201 749	351 542
Non courants		
Immobilisations corporelles (note 9)	4 541	743
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 10)	957 279	829 671
Actifs non courants	961 820	830 414
Total des actifs	1 163 569	1 181 956
PASSIFS		
Courants		
Fournisseurs et autres créditeurs (note 11)	39 163	91 468
Gain reporté relatif à l'émission d'actions accréditives (note 12)	13 000	13 000
Passifs courants	52 163	104 468
Non courants		
Passif d'impôt différé	152 502	152 502
Total des passifs	204 665	256 970
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 13)	2 783 815	2 651 777
Bons de souscription (note 14)	49 890	29 370
Surplus d'apport	755 480	696 950
Déficit	(2 630 281)	(2 453 111)
Total des capitaux propres	958 904	924 986
Total des passifs et des capitaux propres	1 163 569	1 181 956

Les notes font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés

(s) *Guy Morissette*

Guy Morissette
 Administrateur

(s) *Richard David*

Richard David
 Administrateur

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

États intermédiaires résumés des variations des capitaux
propres (non audités)
Périodes de six mois terminées les 30 juin 2016 et 2015
(en dollars canadiens)

	Capital- actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU 1^{ER} JANVIER 2015	2 567 319	91 510	561 420	(2 279 111)	941 138
Résultat global de la période	-	-	-	(98 017)	(98 017)
Valeur attribuée aux bons de souscription expirés	-	(68 410)	68 410	-	-
Charge liée aux options d'achat d'actions	-	-	11 500	-	11 500
SOLDE AU 30 JUIN 2015	<u>2 567 319</u>	<u>23 100</u>	<u>641 330</u>	<u>(2 377 128)</u>	<u>854 621</u>
SOLDE AU 1^{ER} JANVIER 2016	2 651 777	29 370	696 950	(2 453 111)	924 986
Résultat global de la période	-	-	-	(177 170)	(177 170)
Règlement de dette au moyen de l'émission d'actions	36 593	-	-	-	36 593
Acquisition d'actifs miniers	60 000	-	-	-	60 000
Financement privé	36 480	20 520	-	-	57 000
Frais d'émission d'actions	(1 035)	-	-	-	(1 035)
Charges liées aux options d'achat d'actions	-	-	58 530	-	58 530
SOLDE AU 30 JUIN 2016	<u>2 783 815</u>	<u>49 890</u>	<u>755 480</u>	<u>(2 630 281)</u>	<u>958 904</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers
intermédiaires résumés

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

États intermédiaires résumés des résultats nets et du résultat global (non audités)
 Pour les périodes terminées les 30 juin 2016 et 2015
 (en dollars canadiens)

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
	\$	\$	\$	\$
DÉPENSES OPÉRATIONNELLES				
Assurances	2 368	2 299	4 736	4 598
Salaires et avantages sociaux	17 060	17 082	34 151	34 164
Frais de consultation et services professionnels	37 345	5 948	50 820	7 234
Honoraires de gestion	7 500	7 800	15 000	15 900
Loyer, frais de bureau et communications	6 289	6 274	8 958	8 313
Inscription et droits	1 894	-	4 377	5 200
Registrariat et information aux actionnaires	3 104	9 191	17 835	12 668
Frais de représentation et déplacements	3 768	4 589	10 397	5 264
Amortissement des immobilisations corporelles	135	-	202	-
Perte sur disposition d'actifs d'exploration	-	-	204	-
Rémunération à base d'actions (note 16)	16 520	11 500	58 530	11 500
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	<u>(105 983)</u>	<u>(64 683)</u>	<u>(205 210)</u>	<u>(104 841)</u>
AUTRES PRODUITS				
Intérêts créditeurs provenant de la trésorerie	15	260	57	557
Revenus de gestion	5 232	1 970	6 983	6 267
Augmentation de la juste valeur des placements détenus à des fins de transactions	21 000	-	21 000	-
	<u>26 247</u>	<u>2 230</u>	<u>28 040</u>	<u>6 824</u>
RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL	<u>(79 736)</u>	<u>(62 453)</u>	<u>(177 170)</u>	<u>(98 017)</u>
RÉSULTAT NET PAR ACTION (note 17)	<u>(0,002)</u>	<u>(0,002)</u>	<u>(0,005)</u>	<u>(0,003)</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Tableaux intermédiaires résumés (non audités) des flux de trésorerie

Périodes de six mois terminées les 30 juin

(en dollars canadiens)

	2016	2015
	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net de la période	(177 170)	(98 017)
Éléments hors caisse du résultat net :		
Charges liées aux options d'achat d'actions	58 530	11 500
Augmentation de la juste valeur des placements	(21 000)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	202	-
Perte sur disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation	204	-
Variation nette des éléments hors caisse liées aux activités opérationnelles (note 18)	(15 801)	74 934
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(155 035)	(11 583)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit de la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	16 500	-
Acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation	(89 136)	(42 279)
Crédit d'exploration	4 824	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 000)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(71 812)	(42 279)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions ordinaires	93 593	-
Frais d'émission d'actions	(1 035)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	92 558	-
Diminution nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(134 289)	(53 862)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	171 874	236 571
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période (note 7)	37 585	182 709
Information supplémentaire		
Intérêts reçus	57	557

Les notes font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de six mois terminée le 30 juin 2016
(en dollars canadiens)

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 4 mai 2007. Les activités de la Société consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur et développer des propriétés minières. Elle n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 822, boulevard Taschereau, La Prairie, Québec, Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole VSR.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 30 juin 2016, la Société a un déficit accumulé de 2 630 281 \$ (2 453 111 \$ au 31 décembre 2015).

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussisse à obtenir d'autres financements dans l'avenir. Ces incertitudes significatives jettent donc un doute relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs, passifs, produits et charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

3. GÉNÉRALITÉS

Les états financiers intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil d'administration le 26 août 2016 et n'ont pas été audités ou examinés par les auditeurs externes de la Société. Les valeurs monétaires qui y figurent sont exprimées en dollars canadiens.

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés par la direction de la Société conformément à l'International Accounting Standard IAS 34 - "Information financière intermédiaire" et ne comportent pas toute l'information exigée pour un ensemble complet d'états financiers préparés selon les IFRS et, à cet effet, ils doivent être lus à la lumière des états financiers annuels audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 et des notes y afférentes.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables appliquées par la Société sont présentées à la note 4 des états financiers annuels audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2015. Ces méthodes comptables ont été utilisées pour toutes les périodes présentées dans les états financiers, sauf en ce qui concerne les éléments suivants :

4.1 Adoption de normes et d'interprétations nouvelles et révisées

IAS 1 – Présentation des états financiers

Cette norme a été révisée afin d'intégrer des modifications publiées par l'IASB en décembre 2014. Les modifications clarifient les exigences actuelles contenues dans IAS 1 en matière de présentation et d'informations à fournir, notamment en ce qui concerne la présentation des postes, des sous-totaux et des notes; donnent des indications visant à aider les entités à exercer leur jugement lorsqu'elles déterminent les informations à fournir et la façon de les présenter dans leurs états financiers. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et leur application n'a entraîné aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de six mois terminée le 30 juin 2016
(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.1 Adoption de normes et d'interprétations nouvelles et révisées (suite)

IAS 16- Immobilisations corporelles et IAS 38 - Immobilisations incorporelles

Ces normes ont été révisées afin d'intégrer des modifications publiées par l'IASB en mai 2014. Les modifications apportées à IAS 16 précisent que l'utilisation de modes d'amortissement fondés sur les produits n'est pas appropriée pour déterminer l'amortissement d'une immobilisation. Les modifications apportées à IAS 38 précisent qu'il est généralement présumé qu'un mode d'amortissement fondé sur les produits n'est pas approprié pour évaluer la consommation des avantages économiques intrinsèques d'une immobilisation incorporelle. Toutefois, les modifications prévoient des circonstances limitées dans lesquelles un tel mode d'amortissement peut être approprié. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et leur application n'a entraîné aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

4.2 Modifications futures de méthodes comptables

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces normes et amendements. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position, non encore en vigueur, sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes, interprétations et les nouveaux amendements qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société est divulguée ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS 9 – Instruments financiers

La version définitive de cette nouvelle norme, publiée en juillet 2014 par l'IASB, remplace IAS 39 Instruments financiers: comptabilisation et évaluation et IFRIC 9 Réexamen de dérivés incorporés. Cette norme reprend en grande partie les dispositions en matière de classement et d'évaluation de même que le nouveau modèle de comptabilité de couverture des versions antérieures, et elle introduit un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues. Les principaux éléments ajoutés à la version définitive de la nouvelle norme sont les suivants : les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers, et que les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts; tous les profits et pertes sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat lorsque l'actif financier est déprécié, reclassé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou décomptabilisé; un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux instruments financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux créances locatives, aux actifs sur contrats ou aux engagements de prêts et contrats de garantie financière. La version définitive de la nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et la norme doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. Une application anticipée est permise.

IFRS 16 – Contrats de location

Cette norme a publiée par l'IASB en janvier 2016, laquelle remplacera IAS 17 Contrats de location. IFRS 16 supprime le classement à titre de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. De plus, IFRS 16 : modifie la définition du contrat de location; établit les exigences de comptabilisation de l'actif et du passif, notamment sur les aspects complexes comme les composantes autres que de location, les paiements locatifs variables et les périodes optionnelles; modifie la comptabilisation des accords de cession-bail; conserve en grande partie l'approche d'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur et présente de nouvelles obligations d'information. IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Une adoption anticipée est permise dans certaines circonstances.

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Période de six mois terminée le 30 juin 2016

(en dollars canadiens)

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers conformément aux IFRS, la direction procède à des estimations et pose des hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations ainsi que les principaux jugements critiques de la direction applicables pour les présents états financiers intermédiaires résumés sont identiques à ceux présentés aux états financiers annuels de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Ils sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Tous les produits et charges se rapportant aux instruments financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les autres produits et charges.

Aux fins de l'évaluation, les actifs et passifs financiers sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale; qui correspond habituellement à la date de transaction :

- Prêts et créances
- Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net
- Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation soit en résultat, soit en autres éléments du résultat global des produits et des charges qui en résulteront.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. Ils sont présentés dans les actifs courants lorsqu'ils sont recouvrables dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice, sinon ils sont classés dans les actifs non courants. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres débiteurs font partie de cette catégorie d'instruments financiers. Les taxes sur les produits et services à recevoir ne sont pas considérés à titre d'actifs financiers.

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs et passifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments financiers détenus à des fins de transactions sont des instruments qui sont détenus dans le but de les revendre à court terme. Les placements en actions de sociétés publiques sont classés dans cette catégorie d'instruments financiers.

Les actifs et passifs de cette catégorie sont évalués subséquemment à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisées au résultat net. Les instruments présentés dans cette catégorie sont présentés dans l'actif et passif courant.

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de six mois terminée le 30 juin 2016
(en dollars canadiens)

6. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie lors de la comptabilisation initiale ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers.

Tous les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués subséquemment à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. Lorsque l'actif est sorti ou que l'on détermine qu'il a subi une dépréciation, le profit ou la perte cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net dans les produits financiers ou charges financières et est présenté comme un ajustement de reclassement dans les autres éléments du résultat global.

Les produits d'intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et de dividendes sont comptabilisés en résultat net dans les autres produits. Les actifs financiers disponibles à la vente sont classés comme étant non courants, sauf si le placement vient à échéance dans les douze mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les douze mois. La Société ne détient aucun actif financier disponible à la vente.

Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. La perte de valeur des débiteurs est présentée en résultat dans les autres charges opérationnelles.

Autres passifs

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur et les coûts liés à la transaction sont déduits de cette juste valeur. Par la suite, les autres passifs sont évalués au coût amorti. La différence entre la valeur comptable initiale des autres passifs et leur valeur de remboursement est comptabilisée au résultat net sur la durée du contrat selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les autres passifs sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables dans les 12 mois suivants la fin de la période, sinon ils sont classés dans les passifs non-courants. Ce poste comprend les fournisseurs et autres créditeurs.

7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	30 juin 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Fonds en banque	<u>37 585</u>	<u>171 874</u>

Une partie des fonds en banque est maintenue dans un compte d'épargne portant intérêts à des taux variables en fonction du taux de base. La trésorerie affectée à l'exploration est constituée de fonds en banque.

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de six mois terminée le 30 juin 2016
(en dollars canadiens)

8. PLACEMENTS

	<u>30 juin 2016</u>		<u>31 décembre 2015</u>	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
200 000 actions ordinaires de la société publique Corporation Tomagold reçues en contrepartie de la cession d'une propriété minière. Au 30 juin 2016, Ressources minières Vanstar Inc. détenait moins de 1 % des actions de Corporation Tomagold	<u>10 000</u>	<u>30 000</u>	<u>10 000</u>	<u>9 000</u>

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**Coût**

Équipement informatique :	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2016 et au 30 juin 2016	<u>811</u>

Mobilier et équipement de bureau :

Solde au 1 ^{er} janvier 2016	-
Acquisition	<u>4 000</u>
Solde au 30 juin 2016	<u>4 000</u>

Cumul des amortissements

Solde au 1 ^{er} janvier 2016	68
Amortissements de la période	<u>202</u>
Solde au 30 juin 2016	<u>270</u>

Valeur comptable**4 541**

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de six mois terminée le 30 juin 2016
(en dollars canadiens)

10. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Propriétés minières

Les propriétés minières sont toutes situées au Québec.

	Titres miniers	Redevances %	Détenu %	Coût 2015 \$	Acquisitions \$	Radiation/ disposition \$	Coût 2016 \$
Nelligan (1)	84	2	100	94 488	-	-	94 488
Émile (2)	60	-	100	22 770	62 661	-	85 431
Projet Plume (3)	-	-	-	16 704	-	16 704	-
Lac Bacon (4)	23	-	100	2 622	-	-	2 622
Miron (5)	6	-	100	460	358	-	818
PRH Gold (6)	29	-	-	-	-	-	-
	<u>202</u>			<u>137 044</u>	<u>63 019</u>	<u>16 704</u>	<u>183 359</u>

1) Propriété Nelligan

Le 17 novembre 2014, la Société a conclu une entente d'option avec Corporation Iamgold leur permettant d'acquérir jusqu'à 80% de la propriété Nelligan en respectant certaines conditions. Voir note 23 des présents états financiers.

2) Propriété Émile

En novembre 2014, la Société a signé une entente visant l'acquisition de 100 % de la propriété Émile composée de 13 titres miniers, en contrepartie de l'émission de 400 000 actions ordinaires d'une valeur de 22 000 \$. En février 2015 et avril 2016, la Société a acquis un total de 14 titres miniers supplémentaires par désignation sur carte.

En mai 2016, la Société a acquis un intérêt de 100 % dans 33 cellules minières lesquelles seront intégrées au projet Émile, en considération de 1 000 000 d'actions ordinaires, d'une valeur de 60 000 \$.

3) Propriété Projet Plume

En février 2015, la Société a acquis 100 % de la propriété en contrepartie d'un paiement de 16 500 \$. En février 2016, la Société a cédé la propriété en considération d'une somme de 16 500 \$.

4) Propriété Lac Bacon

La propriété, composée de 23 titres miniers, a été acquise en 2015 par désignation sur carte.

5) Propriété Miron

La propriété, acquise en avril 2015 par désignation sur carte, compte 6 titres miniers localisés en bordure Ouest du projet Nelligan.

6) Projet PRH Gold

En mars 2016, une entente est intervenue entre la Société et Ressources Vantex Ltée. à l'effet que cette dernière accorde à Vanstar l'option d'acquérir jusqu'à 50 % d'intérêt dans 29 titres miniers situés dans le canton Dasserat au Québec, en contrepartie de la réalisation d'un total de 2 000 000 \$ de travaux d'exploration sur une période de cinq ans.

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de six mois terminée le 30 juin 2016
(en dollars canadiens)

10. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)**Frais d'exploration**

	Coût 2015	Frais d'exploration	Dispositions	Crédit d'exploration	Coût 2016
	\$	\$	\$	\$	\$
Nelligan	665 074	-	-	4 824	660 250
PRH Gold	-	86 117	-	-	86 117
Émile	22 479	-	-	-	22 479
Lac Bacon	5 074	-	-	-	5 074
	<u>692 627</u>	<u>86 117</u>	<u>-</u>	<u>4 824</u>	<u>773 920</u>

Sommaire

	30 juin 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Propriétés minières	183 359	137 044
Frais d'exploration	<u>773 920</u>	<u>692 627</u>
Total des actifs d'exploration et d'évaluation	<u>957 279</u>	<u>829 671</u>

11. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	30 juin 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	39 163	89 070
Parties liées (note 20)	-	2 398
	<u>39 163</u>	<u>91 468</u>

12. GAIN REPORTÉ RELATIF À L'ÉMISSION D'ACTION ACCRÉDITIVES

	30 juin 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	13 000	-
Augmentation	-	13 000
Solde à la fin	<u>13 000</u>	<u>13 000</u>

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de six mois terminée le 30 juin 2016
(en dollars canadiens)

13. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé : Nombre illimité d'actions ordinaires votantes et participantes, sans valeur nominale

Émises :	30 juin 2016		31 décembre 2015	
	Nombre d'actions	Montant \$	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au début de l'exercice	32 283 540	2 651 777	29 683 540	2 567 319
Actions émises :				
Financement privé accréditif	-	-	2 600 000	84 458
Financement privé	950 000	35 445	-	-
Acquisition d'actifs miniers	1 000 000	60 000	-	-
- Ajouts à la propriété Émile				
Règlement de dette	665 309	36 593	-	-
Solde à la fin	<u>34 898 849</u>	<u>2 783 815</u>	<u>32 283 540</u>	<u>2 651 777</u>

En décembre 2015, la Société a complété un placement privé accréditif au montant de 130 000 \$ au moyen de l'émission de 2 600 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,05 \$ ainsi que l'émission de 1 300 000 bons de souscriptions au prix d'exercice de 0,055 \$, valides pour une année.

En février 2016, un règlement de dette avec un fournisseur au montant de 36 593 \$ a été approuvé. Conformément à l'entente, la Société a procédé à l'émission de 665 309 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,055 \$.

En juin 2016, la Société a complété un placement privé au montant de 57 000 \$ au moyen de l'émission de 950 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,06 \$ ainsi que l'émission de 950 000 bons de souscriptions au prix d'exercice de 0,08 \$, valides pour une année.

Les financements sont présentés déduction faite des frais d'émission et de la juste valeur des bons de souscription.

14. BONS DE SOUSCRIPTION

Bons de souscription émis aux actionnaires

	30 juin 2016			31 décembre 2015		
	Nombre	Montant \$	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Montant \$	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	1 800 000	26 280	0,056	5 272 500	91 510	0,12
Émis	950 000	20 520	0,08	1 300 000	20 280	0,055
Expirés	-	-	-	(4 772 500)	(85 510)	0,13
En circulation à la fin	<u>2 750 000</u>	<u>46 800</u>	0,065	<u>1 800 000</u>	<u>26 280</u>	0,056

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Période de six mois terminée le 30 juin 2016

(en dollars canadiens)

14. BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Bons de souscription émis aux actionnaires (suite)

La juste valeur des bons de souscription émis aux actionnaires et aux courtiers a été estimée selon la méthode Black & Scholes d'évaluation basée sur les hypothèses suivantes :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Taux d'intérêt sans risque	0,54 %	0,48 %
Volatilité prévue	116 %	106 %
Taux de rendement des actions	Néant	Néant
Durée de vie prévue	12 mois	12-18 mois

La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique de l'action ordinaire de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des bons de souscription. En calculant la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période de temps identifiable pour laquelle elle considère que le prix de l'action était extraordinairement volatile suite à un événement spécifique qui n'est pas prévu se répéter au cours de la durée de vie prévue du bon de souscription. De plus, si le prix de l'action de la Société était extrêmement volatile pour une période de temps identifiable, par exemple à la suite d'une baisse générale des marchés, la direction peut mettre une emphase moindre sur la volatilité au cours de cette période.

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription en cours au 30 juin 2016 :

<u>Prix d'exercice</u>	<u>Nombre</u>	<u>Date d'expiration</u>
\$		
0,055	1 300 000	Décembre 2016
0,06	500 000	Décembre 2016
0,08	<u>950 000</u>	Juin 2017
	<u>2 750 000</u>	

Bons de souscription émis aux courtiers

Le tableau suivant présente les changements dans les bons de souscription émis aux courtiers :

	<u>30 juin 2016</u>			<u>31 décembre 2015</u>		
	Nombre	Montant \$	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Montant \$	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	150 000	3 090	0,05	-	-	-
Émis	<u>-</u>	<u>-</u>	-	<u>150 000</u>	<u>3 090</u>	0,05
En circulation à la fin	<u>150 000</u>	<u>3 090</u>	0,05	<u>150 000</u>	<u>3 090</u>	0,05

Dans le cadre du financement accreditif complété en décembre 2015, 150 000 bons de souscription ont été émis à un prix d'exercice de 0,05 \$, valides pour une période de dix-huit mois.

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de six mois terminée le 30 juin 2016
(en dollars canadiens)

15. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

	2016	2015
	\$	\$
Honoraires de gestion versés à des sociétés contrôlées par des dirigeants	15 000	15 900
Salaire versé à un dirigeant	30 900	30 900
	<u>45 900</u>	<u>46 800</u>

Les services rendus par les dirigeants à la Société sont rémunérés sous forme d'honoraires ou de salaires. Aucune dépense relative à des avantages du personnel n'est encourue par la Société au titre de régime de retraite ou d'assurances collectives.

16. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration.

Le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est de 3 500 000.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'une même personne ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée. Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur de consultants et de personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de 2 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée.

Le prix d'achat des actions ordinaires, à la levée de chaque option accordée en vertu du régime, sera le prix fixé pour cette option par le conseil d'administration ou par le comité au moment de l'octroi de chaque option, mais ce prix ne pourra être inférieur au « cours escompté ». « Cours escompté » s'entend du cours observé au moment de l'octroi des options moins une décote variant de 10 % à 25 %. Le cours observé au moment de l'octroi s'entend du cours des actions à la cote de la Bourse de croissance TSX à la clôture la veille de l'octroi.

Les options d'achat d'actions peuvent être exercées en tout temps et expirent 90 jours après la date de départ du détenteur dans le cas des administrateurs et dirigeants, et 30 jours pour les consultants.

Le tableau suivant résume les changements dans les options d'achat d'actions :

	30 juin 2016			31 décembre 2015		
	Nombre	Montant \$	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Montant \$	Prix de levée moyen Pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	2 325 000	100 645	0,10	1 675 000	77 975	0,11
Annulées	(400 000)	(18 800)	0,10	(650 000)	(27 350)	0,10
Octroyées	<u>1 250 000</u>	<u>58 530</u>	0,06	<u>1 300 000</u>	<u>50 020</u>	0,07
En circulation et exerçables à la fin	<u>3 175 000</u>	<u>140 375</u>	0,09	<u>2 325 000</u>	<u>100 645</u>	0,10

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de six mois terminée le 30 juin 2016
(en dollars canadiens)

16. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

La moyenne pondérée de la juste valeur des options d'achat d'actions octroyées en 2016 est de 0,05 \$.

En janvier 2016, 700 000 options d'achat d'actions ont été octroyées à deux administrateurs et un consultant à un prix d'exercice de 0,055 \$, valides pour cinq ans. La juste valeur au montant de 34 930 \$ attribuée à ces options d'achat d'actions a été comptabilisée à titre de rémunération à base d'actions.

En janvier 2016, 150 000 options d'achat d'actions ont été octroyées à des administrateurs à un prix d'exercice de 0,07 \$, valides pour cinq ans. La juste valeur au montant de 7 080 \$ attribuée à ces options d'achat d'actions a été comptabilisée à titre de rémunération à base d'actions.

En avril et mai 2016, un total de 400 000 options d'achat d'actions ont été octroyées à des consultants à un prix d'exercice de 0,06 \$, valides pour cinq ans. La juste valeur au montant de 16 520 \$ attribuée à ces options d'achat d'actions a été comptabilisée à titre de rémunération à base d'actions.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2016, 400 000 options d'achat d'actions ont été annulées sans avoir été exercées.

La juste valeur des options octroyées a été estimée selon la méthode Black & Scholes d'évaluation basée sur les hypothèses suivantes :

	2016	2015
Taux d'intérêt sans risque	0,72 % - 0,80 %	0,60 % - 0,70 %
Volatilité prévue	116 %	108 %
Taux de rendement des actions	Néant	Néant
Durée de vie prévue	3 années	3 années

La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique de l'action ordinaire de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options d'achat d'actions. En calculant la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période de temps identifiable pour laquelle elle considère que le prix de l'action était extraordinairement volatile suite à un événement spécifique qui n'est pas prévu se répéter au cours de la durée de vie prévue de l'option d'achat d'actions. De plus, si le prix de l'action de la Société était extrêmement volatile pour une période de temps identifiable, par exemple à la suite d'une baisse générale des marchés, la direction peut mettre une emphase moindre sur la volatilité au cours de cette période.

Le coût de la rémunération à base d'actions passé en charges pour les 1 250 000 options d'achat d'actions octroyées au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2016 est de 58 530 \$ et ce montant a été porté au crédit du compte surplus d'apport.

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 30 juin 2016:

Prix d'exercice \$	Nombre	Date d'expiration
0,18	200 000	Juin 2017
0,11	125 000	Août 2018
0,09	300 000	Novembre 2019
0,10	500 000	Avril 2020
0,05	800 000	Octobre 2020
0,055	700 000	Janvier 2021
0,07	150 000	Janvier 2021
0,06	150 000	Avril 2021
0,06	250 000	Mai 2021
	<u>3 175 000</u>	

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de six mois terminée le 30 juin 2016
(en dollars canadiens)

17. RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat net de la période divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles, telles que les options et les bons de souscription n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti-dilutif.

	2016	2015
	\$	\$
Résultat net	(177 170)	(98 017)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	33 329 630	29 683 640
Résultat net de base par action ordinaire	(0,005)	(0,003)

18. INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

a) Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités opérationnelles :

	2016	2015
	\$	\$
Trésorerie affectée à l'exploration	86 117	21 324
Taxes à recevoir	(4 740)	1 983
Crédit d'impôt à recevoir	(4 739)	-
Autres débiteurs	(34 575)	38 782
Frais payés d'avance	(5 559)	1 898
Fournisseurs et autres créditeurs	(52 305)	10 947
	<u>(15 801)</u>	<u>74 934</u>

b) Élément sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie :

	2016	2015
	\$	\$
Valeur attribuée aux bons de souscription expirés	-	68 410
Acquisition de titres miniers par l'émission de capital-actions	60 000	-

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Période de six mois terminée le 30 juin 2016
(en dollars canadiens)

19. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Catégorie d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière se détaillent comme suit :

	30 juin 2016		31 décembre 2015	
	Coût d'acquisition	Juste Valeur	Coût d'acquisition	Juste Valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
<i>Prêts et créances :</i>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	37 585	37 585	171 874	171 874
Autres débiteurs	34 575	34 575	-	-
<i>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :</i>				
Placement en actions de sociétés publiques	10 000	30 000	10 000	9 000
Passifs financiers				
<i>Passifs financiers évalués au coût amorti :</i>				
Fournisseurs et autres créditeurs	39 163	39 163	91 468	91 468

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des autres débiteurs et des fournisseurs et autres créditeurs est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

La note 6 contient une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière, sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données importantes relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le niveau dans lequel le passif ou l'actif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

Les actions de sociétés publiques, évaluées à la juste valeur dans l'état de la situation financière au 30 juin 2016, sont classées dans le niveau 1.

Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux durant les périodes de présentation de l'information financière et la méthode et les techniques d'évaluation utilisées pour l'évaluation des justes valeurs sont demeurées inchangées comparativement à celles des périodes précédentes de présentation de l'information financière.

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2016
(en dollars canadiens)

20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours des périodes terminées les 30 juin 2016 et 2015, la Société a effectué les transactions suivantes avec certains de ses dirigeants et des sociétés dont les dirigeants sont des dirigeants de Ressources Minières Vanstar Inc. Ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés. Elles ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, laquelle est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

	2016	2015
	\$	\$
<u>À titre de dépenses opérationnelles :</u>		
Honoraires de gestion versés à des sociétés contrôlées par des dirigeants	15 000	15 900
Salaire versé à un dirigeant	30 900	30 900
Rémunération à base d'actions – administrateurs et dirigeants	34 525	11 500
<u>À titre de frais d'exploration :</u>		
Frais de consultation versés à un administrateur	-	5 374
<u>Fournisseurs et frais courus :</u>		
Sociétés contrôlées par des dirigeants	-	8 938

21. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

La Société définit son capital par les capitaux propres, incluant le régime d'options d'achat d'actions. Le capital est donc de 958 904 \$ au 30 juin 2016 et de 924 986 \$ au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 33 918 \$ au cours de la période. Les principales variations proviennent de l'émission d'actions et de bons de souscription totalisant 152 558 \$, augmenté des charges liées aux options d'achats d'actions de 58 530 \$ et diminué du résultat global (perte) de la période de 177 170 \$.

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité de poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition et d'exploration de propriétés minières. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société est constitué de capitaux propres. Afin de gérer efficacement les besoins en capital de l'entité, la Société a mis en place une planification et un processus budgétaire pour l'aider à déterminer les fonds requis et s'assurer que la Société a les liquidités suffisantes pour rencontrer les objectifs des opérations et de croissance. La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accréditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour les dépenses d'exploration.

Les objectifs, les politiques et les procédures de la Société en matière de gestion de capital n'ont pas changé depuis le 1^{er} janvier 2015.

22. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques financiers

La Société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. L'exposition aux risques financiers et la gestion de ces risques sont identiques à l'année 2015.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2016
(en dollars canadiens)

22. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après :

Risque de marché:

La Société est exposée à des risques découlant des variations des taux d'intérêt et des prix du marché touchant ses actifs et passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt variables assujettissent la Société à un risque de variation des flux de trésorerie. Pour les actifs financiers à taux variable, une réestimation périodique des flux de trésorerie destinée à refléter les fluctuations des taux d'intérêt du marché modifie le taux d'intérêt effectif. En raison des variations non significatives et des faibles taux d'intérêt du marché, la Société estime que le risque de taux d'intérêt découlant de ces instruments financiers est minime.

Risque de prix

La Société est exposée au risque de marché par rapport au prix des métaux. Elle est également exposée aux fluctuations du prix du marché par rapport à ses placements dans des sociétés publiques.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et équivalents de trésorerie et les autres débiteurs sont les instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. La Société réduit le risque de crédit en investissant la trésorerie et équivalents de trésorerie dans une banque à charte canadienne reconnue. Concernant les autres débiteurs, le risque est considéré minimal.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie afin de s'assurer que la Société dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations et poursuivre ses programmes d'exploration. Pour gérer ce risque de liquidité, la Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de déterminer ses besoins de financement.

Lorsque la Société prévoit ne pas pouvoir satisfaire à ses obligations, la direction envisage alors de lever des fonds additionnels par le biais d'émission d'actions ou de dettes. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités.

Au 30 juin 2016, la direction de la Société est d'avis que ses liquidités sont suffisantes pour prendre en charges ses passifs financiers.

23. ENGAGEMENTS

1. Redevances

Des redevances de 2 % NSR seront versées dans le cas où l'exploitation commerciale débiterait sur la propriété Nelligan.

2. Entente avec Corporation Iamgold :

En novembre 2014, la Société a signé une entente avec Corporation Iamgold leur permettant d'acquérir jusqu'à 80 % de la propriété Nelligan en respectant certaines conditions :

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés
Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2016
(en dollars canadiens)

23. ENGAGEMENTS (suite)

a) l'option d'acquérir 50 % par le versement de 550 000 \$ en trésorerie et de 4 000 000 \$ en frais d'exploration sur une période de 4,5 ans. L'accord prévoit un engagement ferme de payer 200 000 \$ en trésorerie avant le 12 novembre 2015 et d'effectuer 900 000 \$ de frais d'exploration avant le 12 novembre 2016 ;

b) Suite à l'exercice de la première option, Corporation Iamgold a une deuxième option pour acquérir un 25 % additionnel soit une participation de 75 %, en contrepartie de la livraison d'une étude de pré-faisabilité et de paiements en trésorerie de 225 000 \$ sur une période de 3 ans suivant l'exercice de la première option ;

c) Corporation Iamgold a une troisième option pour un 5 % additionnel, totalisant 80 % du projet Nelligan en contrepartie de la livraison d'une étude de faisabilité et un paiement de 275 000 \$.

Suite au respect de ces conditions, Vanstar conservera une participation de 20 %. Corporation Iamgold aura le droit d'acquérir cet intérêt basé sur une évaluation indépendante une fois l'étude de faisabilité réalisée. Si l'intérêt de la société est racheté, Vanstar conservera une redevance de rendement net de fonderie de 1,5 % ("NSR") sur le projet.

3. Projet PRH Gold

En mars 2016, une entente est intervenue entre la Société et Ressources Vantex Ltée. à l'effet que cette dernière accorde à Vanstar l'option d'acquérir jusqu'à 50 % d'intérêt dans 29 titres miniers situés dans le canton Dasserat au Québec, en contrepartie de la réalisation d'un total de 2 000 000 \$ de travaux d'exploration sur une période de cinq ans, dont une somme de 100 000 \$ la première année.

24. ÉVENTUALITÉS

Les opérations de la Société sont régies par des lois et réglementations gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements présentement en vigueur. Les coûts pouvant résulter de la restauration de sites seront comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une évaluation raisonnable.

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'y a aucune garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadien, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet.

25. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Projet Cristalina

En juin 2016, Vanstar a signé une lettre d'intention afin d'acquérir une participation de 100 % dans la propriété Cristalina au Brésil, en contrepartie du remboursement des frais de 45 000 \$ engagés à ce jour par le vendeur. En outre, 250 000 bons de souscription seront émis à ce dernier à un prix déterminé à la date de clôture. De plus, le vendeur conservera une redevance de 2 % rendement net de fonderie, dont 1% peut être racheté à la seule discrétion de la Société, pour 500 000 \$.

Aux termes de l'accord, Vanstar détiendra 100 % des actions d'une filiale canadienne, qui sera propriétaire de 90% des actions d'une société brésilienne à laquelle les droits miniers du projet Cristalina seront transférés.

La transaction est soumise à une vérification diligente de Vanstar et doit se conclure au plus tard le 30 septembre 2016.